

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 19 février 2010  
(convocation du 8 février 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Février Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à Mme LIRE Marie-Christine à partir de 11 h 00	M. DELAUX Stéphan à Mme BREZILLON Anne à partir de 11 h 50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 50	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique à cpter 11 h 30
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel	Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 50
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. COLLET Brigitte
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. PAILLART Vincent à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 12 h 05
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard	M. QUANCARD Denis à M. QUERON Robert
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 50	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 45
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 25	M. REIFFERS Josy à DUCHENE Michel à cpter 11 h 30
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 10	M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**M.I.N. de Bordeaux Brienne - Remise de l'ensemble immobilier sis 18 rue Carle Vernet à Bordeaux à la Communauté Urbaine - Autorisation**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément à la délibération du Conseil 2004/0971 du 17 décembre 2004, l'ensemble immobilier sis 18 rue Carle Vernet à Bordeaux, acquis auprès de France Telecom, d'une superficie de 17 475 m<sup>2</sup> a été remis à la Régie du M.I.N. aux fins de gestion et en vue d'une intégration ultérieure au périmètre physique du marché de Brienne.

Ces terrains sont constitués de huit parcelles distinctes portées au cadastre de la façon suivante :

- BX 269 : 18 rue Carle Vernet 10 460 m<sup>2</sup>
- BX 278 : Boulevard J.J. Bosc 4 639 m<sup>2</sup>
- BX 279 : Boulevard J.J. Bosc 103 m<sup>2</sup>
- BX 212 : 36 rue Carle Vernet 920 m<sup>2</sup>
- BX 215 : 36 rue Carle Vernet 28 m<sup>2</sup>
- BX 262 : rue Carle Vernet 643 m<sup>2</sup>
- BX 260 : Quai de Brienne 280 m<sup>2</sup>
- BX 258 : Quai de Brienne 402 m<sup>2</sup>

Cette disposition a été formalisée par la signature d'une convention entre la Régie et la Communauté Urbaine, le 14 février 2005.

Or, dans le cadre du projet d'aménagement urbain Bordeaux Euratlantique qui concerne notamment le secteur Belcier et la rue Carle Vernet, il s'avère nécessaire de permettre la restitution de cet ensemble immobilier à la Communauté Urbaine, qui pourra ainsi le réintégrer dans son domaine privé. Il est précisé qu'actuellement l'immeuble et les terrains sont vides de toute occupation.

Dans ces conditions, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, il vous est demandé de bien vouloir :

- **PRONONCER** la résiliation de la convention en date du 14 février 2005 de remise de ces terrains à la Régie autonome du M.I.N., d'un commun accord entre les parties et sans indemnité, et à partir du 31 mars 2010.

- **AUTORISER** M. le Président à la signature de tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

Ces dispositions ont fait l'objet d'une décision favorable du Conseil d'Administration du M.I.N. dans sa séance du 22 décembre 2009.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus communistes et apparentés vote contre.

M. ASSERAY ne participe pas au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 février 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 MARS 2010**

**PUBLIÉ LE : 2 MARS 2010**

M. CLAUDE SOUBIRAN